120

PRIX
PROPOSÉ
PAR L'ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE,

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

POUR L'ANNÉE 1781.

L'Académie Royale de Chirurgie propoſe, pour le Prix de l'Année 1781, la Queſtion ſuivante :

Exposer les Effets du Sommeil & de la Veille, & les indications ſuivant leſquelles on doit en preſcrire l'uſage dans la cure des Maladies Chirurgicales.

Le Prix conſiſtera en une Médaille d'or, de la valeur de cinq cens livres, ſuivant la fondation de M. de la Peyronie.

Ceux qui enverront des Mémoires, ſont priés de les écrire en François ou en Latin, & d'avoir attention qu'ils ſoient liſibles.

Les Auteurs mettront ſimplement une Deviſe à leur Ouvrage ; ils y joindront, à part, dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leurs noms, qualités & demeure ; & ce papier ne ſera ouvert qu'en cas que la Pièce ait mérité le Prix.

ARC 6d. 6
1

Ils adresseront leur Ouvrage, franc de port, à M. Louis, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, à Paris, ou les lui feront remettre entre les mains.

Les Etrangers sont avertis qu'il ne suffit pas d'acquitter le port de leurs paquets jusqu'aux Frontières de la France; mais qu'ils doivent commettre quelqu'un pour les affranchir depuis la Frontière jusqu'à Paris, sans quoi leurs Mémoires ne seront pas admis au Concours.

Toutes personnes, de quelque qualité & pays qu'elles soient, pourront aspirer au Prix : on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

La Médaille sera délivrée à l'Auteur même qui se sera fait connoître, ou au Porteur d'une procuration de sa part ; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive, & une copie nette du Mémoire.

Les Ouvrages seront reçus jusqu'au dernier jour de Décembre 1780 inclusivement; & l'Académie, à son Assemblée publique de 1781, qui se tiendra le Jeudi après la quinzaine de Pâques, proclamera celui qui aura remporté le Prix.

L'Académie ayant établi qu'elle donneroit tous les ans, sur les fonds qui lui ont été légués par M. de la Peyronie, *une Medaille d'or de deux cens livres, à celui des Chirurgiens Étrangers ou Regnicoles, non Membres de l'Académie, qui l'aura méritée par un Ouvrage sur quelque matière de Chirurgie que ce soit,* au choix de l'Auteur; *Elle adjugera ce Prix d'Émulation le jour de la Séance publique, à celui qui aura envoyé le meilleur Ouvrage dans le courant de l'année* 1780.

Le même jour, elle distribuera cinq Médailles d'or de cent francs chacune, à cinq Chirurgiens, Regnicoles, qui auront fourni dans le cours de l'Année un Mémoire, ou trois Observations intéressantes.

MONSIEUR,

L'Académie Royale de Chirurgie vous prie de communiquer à votre Compagnie le ſujet pour le Prix de 1781, expoſé dans le Programme ci-joint.

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C N

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Je ſuis,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant
Serviteur,

Louis.

*Secrétaire perpétuel de l'Académie
Royale de Chirurgie.*